ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 131 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le halo lumineux émanant du mégacomplexe serricole de Saint-Félicien cause une perte de jouissance du milieu de vie, des inconvénients et des désagréments à la population environnante composée de 36 villes et municipalités;

CONSIDÉRANT QUE chez l'humain, la pollution lumineuse est suspectée de dérégler l'horloge biologique et d'altérer le système hormonal qui a besoin de 5 à 6 heures d'obscurité pour la sécrétion de mélatonine;

CONSIDÉRANT QUE l'Organisation mondiale de la Santé reconnaît officiellement que le dérèglement de l'horloge biologique peut entraîner de nombreux problèmes de santé, allant de l'insomnie au cancer en passant par la dépression, le diabète et l'obésité;

CONSIDÉRANT QUE la pollution lumineuse a des impacts néfastes sur la faune et la flore démontrés par plusieurs études et rapports, dont certains disponibles au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

CONSIDÉRANT QUE la pollution lumineuse voile le ciel et nous prive de ses astres et des aurores boréales, et qu'elle nuit à l'observation du ciel étoilé par les astronomes amateurs, ainsi qu'à l'industrie touristique régionale;

CONSIDÉRANT QU'au cours de la nuit du 31 janvier 2022, le satellite VIIRS a enregistré des intensités lumineuses 100 fois plus fortes au-dessus des serres Toundra que celles mesurées au-dessus du centre-ville de Montréal, selon les images fournies par la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons que le gouvernement du Québec légifère sur la pollution lumineuse en s'inspirant de la réglementation adoptée par les MRC du Granite, Haut-Saint-François et Sherbrooke.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Nancy Guillemette

Nancy Guillemette, députée de Roberval

15 mars 2022

Date de signature de l'extrait